

Article rank | 26 Nov 2011 | Ottawa Citizen | TOM SPEARS

Five schools recognized by Fraser Institute

Five Ottawa schools have won awards for academic excellence in the Fraser Institute's annual ratings of schools across Canada.

The awards are based on an analysis of student results data from the Education Quality and Accountability Office (EQAO) assessment.

St. Brother André Catholic School of Gloucester was second runner-up in the category Improvement in Academics and received a \$1,000 prize. Blossom Park Public School, also of Gloucester, was named a School of Distinction in the same category.

École élémentaire catholique Terre des Jeunes was named a School of Distinction for excellence in science and also in language arts. This is the fifth year in a row that the school has been recognized with an award.

École élémentaire catholique L'étoile-de-l'est of Orléans was named a School of Distinction in language arts. This is its fourth year winning an award.

Manor Park Public School was recognized as a School of Distinction for improvement in academics.

Out of 2,733 elementary schools whose test results were analysed, the top 30 performers in each category were invited to participate in the awards. The institute gave out the awards at a ceremony in Toronto on Thursday.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Résultats des écoles, des conseils scolaires et de la province
Ressources pour les élèves
Ressources pour les parents
Ressources pour les éducatrices et éducateurs

Publications English
Recherche de l'OQRE
Évaluations nationales et internationales
Planification de l'amélioration
Indicateurs de la qualité en éducation

ouverture de session

Communiqué de presse

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation s'apprête à publier les résultats des élèves de l'Ontario à un test national en lecture, mathématiques et sciences

Le 25 novembre 2011

À l'attention des chefs du service de nouvelles et des journalistes en éducation

TORONTO – Le lundi 28 novembre 2011 à 10 h, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) publiera les résultats des élèves de l'Ontario au test du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), 2010.

Le PPCE est une initiative du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), dont le test, administré tous les trois ans, mesure le rendement des élèves de 8^e année en lecture, mathématiques et sciences. En Ontario, ce programme est coordonné par l'OQRE au nom du gouvernement provincial. Le test de 2010 a été administré à 2 509 élèves provenant de 142 écoles de langue française et à 3 374 élèves de 144 écoles de langue anglaise.

Les items d'évaluation portant sur la lecture, les mathématiques et les sciences ont été administrés à des élèves sélectionnés de façon aléatoire dans un échantillon d'écoles sélectionné de façon aléatoire par le biais de cahiers de test assignés de façon aléatoire. En conséquence, les résultats individuels à l'échelle de l'élève, de l'école et du conseil scolaire ne sont pas disponibles.

Les faits saillants des résultats provinciaux et la version intégrale du document intitulé *Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), 2010 – Rapport de l'Ontario* seront disponibles sur le site Web de l'OQRE au www.oqre.on.ca à compter du 28 novembre, à 10 h.

- 30 -


Veuillez communiquer avec :

Katia Collette
Agente des communications
416-212-7047
katia.collette@eqao.com

[Available in English](#)

Haut de page

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation, 2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
Téléphone : 1 888 327-7377 • Télécopieur : 416 325-0831

Certaines publications téléchargées dans ce site sont offertes en version Adobe Acrobat PDF .
Ces fichiers seront plus accessibles si vous utilisez le logiciel Adobe Acrobat 6.0 ou une version plus récente.
Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuit à partir du [site Web d'Adobe](http://www.adobe.com).

EN BREF

L'ACCESSIBILITÉ À LA PROPRIÉTÉ S'AMÉLIORE AU CANADA

TORONTO – La faiblesse des taux d'intérêt a contribué à une amélioration modérée de l'accessibilité à la propriété au Canada au troisième trimestre, selon le plus récent rapport *Tendances immobilières et accessibilité à la propriété* publié hier par Recherche économique RBC. Cette amélioration a été constatée après deux trimestres consécutifs de baisse. La RBC a expliqué par voie de communiqué que l'incertitude accrue suscitée par la crise européenne des dettes souveraines et par le risque qu'elle pose pour la croissance économique a contribué au maintien des taux d'intérêt à de faibles niveaux. Cette faiblesse des taux d'intérêt, notamment des taux hypothécaires, a mené à une modeste baisse des coûts de possession d'une propriété au Canada au troisième trimestre, poursuit le document. La faiblesse des taux aide à amortir l'impact d'une hausse du coût des propriétés dans plusieurs villes, au moment où l'économie ralentit et que les consommateurs se font plus nerveux. Au troisième trimestre, les mesures de RBC dans la majorité des provinces ont affiché de faibles baisses (moins de 1 point de pourcentage). Des améliorations notables ont été enregistrées dans quelques marchés locaux, notamment dans la région de Montréal, au Manitoba et à Vancouver.

La Presse Canadienne



896, promenade Riverside
Timmins, ON P4N 3W2

CONCOURS 11-289

Agente, Agent de supervision – Région Sud

DATE DE CLÔTURE : 19 décembre 2011, 16 h

Veuillez consulter notre site Web à www.cscdgr.on.ca sous la rubrique : Liens populaires / Offres d'emplois ou composer le (705) 267-1421 ou le (800) 465-9984 pour connaître les détails et les exigences du poste.

Isabelle Charbonneau
Présidente du Conseil

Lorraine Presley
Directrice de l'éducation



LE LYCÉE CLAUDEL RECRUTE

UN(E) BIBLIOTHÉCAIRE
pour sa bibliothèque scolaire

Poste intérimaire (de janvier à mai) à temps plein pour un contrat débutant le 3 janvier 2012.

Expérience en information, communication ou D.E.C. en technique de documentation.

S.V.P. faire parvenir votre CV (pour le 9 décembre) à **Ginette Secours, Lycée Claudel, 1635, promenade Riverside, Ottawa, Ontario K1G 0E5, par télécopieur au 613 733-3782 ou par courriel à ginette.secours@claudel.org**

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES
FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

ON VEUT VOTRE TALENT

Derrière la qualité de vie des Québécois, il y a des carrières pleines de défis.



LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ) EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATS POUR OCCUPER L'EMPLOI SUIVANT :

PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 28 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2011

EMPLOI	RÉGION(S)	N° DE CONCOURS / RÉSERVE
Préposé aux permis et à l'immatriculation <i>Secteurs comptoir et évaluation des conducteurs</i>	Toutes les régions	223G-3203104

Vous voulez faire carrière au gouvernement du Québec? La SAAQ vous offre l'occasion de vous joindre à son équipe. Nous recherchons des personnes candidates pour occuper des emplois sur appel de préposé aux permis et à l'immatriculation au comptoir ou à l'évaluation des conducteurs. Faites-nous parvenir votre candidature si vous détenez un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ainsi que trois années d'expérience pertinente dans lesquelles vous avez développé des habiletés à transmettre des renseignements auprès d'une clientèle.

La fonction publique québécoise a mis sur pied des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes, des membres de communautés culturelles, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

La forme masculine désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Pour consulter ou obtenir les appels de candidatures et ainsi tout savoir sur les emplois et la façon de vous inscrire :

CARRIERES.GOUV.QC.CA 1 866 672-3460



LA FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DU QUÉBEC



POSTE À POURVOIR

Notre MISSION
« Outiller chaque élève pour sa réussite scolaire, son développement personnel, sa citoyenneté et son engagement dans la catholicité et la francophonie. »

Diane Doré
Présidente du Conseil
Bernard Roy
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier du Conseil

Direction des ressources humaines
4000, rue Labelle
Ottawa (Ontario)
K1J 1A1
Téléphone : 613-744-2555 ou sans frais
1-888-230-5131
Télex : 613-746-3165
Courriel : drh@ecolcatholique.ca

Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) est à la recherche de personnes intéressées à se joindre à son équipe pour poursuivre avec passion une vision commune, axée sur la collaboration et sur l'innovation en éducation. Avec plus de 20 000 élèves fréquentant 38 écoles élémentaires, 10 écoles secondaires et son école pour adultes, le CECCE est LE PLUS IMPORTANT RESEAU CANADIEN D'ÉCOLES de langue française à l'extérieur du Québec.

GESTIONNAIRE AUX FINANCES - COMPTES
PAYABLES ET PROGRAMME PAJE
SERVICE DES FINANCES
Dossier 74/11-12

1 poste régulier à 100 % du temps, 12 mois

Pour obtenir tous les détails relatifs à ce poste à pourvoir, veuillez consulter le site Internet du CECCE au www.ecolcatholique.ca à la rubrique « Emplois ». Il est également possible d'obtenir une copie de cette offre d'emploi à la réception du Centre éducatif du CECCE, situé au 4000, rue Labelle, Ottawa (Ontario), entre 8 h et 17 h.



Le Centre des aînés de Gatineau qui compte 1100 membres actifs est en pleine expansion et aura, à compter de 2012, à gérer 130 logements pour personnes aînées. En plus, le CAG assume la gestion d'un centre d'hébergement-répit (Hébergevac) à Val-des-Monts, de même que la coordination de toutes les activités et des services du Centre qui seront tous regroupés au Faubourg Jean-Marie-Vinney.

Nous sommes actuellement à la recherche de deux personnes compétentes, possédant les qualités voulues pour occuper les postes suivants :

RESPONSABLE DE LA GESTION DES INFRASTRUCTURES

LA OU LE TITULAIRE DE CE POSTE DEVA ÉTRE EN MESURE ENTRE AUTRES : Effectuer la planification et la gestion financière de son département conformément aux orientations et aux attentes de la direction; responsable de la planification et de la réalisation des travaux d'entretien, de réparation de remplacement, d'aménagement et de construction conformément à la réglementation; responsable de l'ajustement des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de plomberie et d'électricité et procéder aux réparations mineurs.

QUALIFICATIONS REQUISES : Diplôme d'études collégiales ou d'études secondaires, avec spécialisation en gestion des immeubles.

EXIGENCES : Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience dans l'entretien des outils et de l'équipement, de même que de l'entretien préventif et l'exécution de travaux mineurs sur les différents systèmes relatifs à la mécanique des bâtiments; Connaissances des logiciels Word et Outlook; faire preuve d'autonomie, d'un sens de l'initiative et de créativité.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Temps complet - 35 heures par semaine
Rémunération classe 8

DATE D'EMBAUCHE
9 janvier 2012

Les demandes doivent être reçues au plus tard le mercredi 7 décembre 2011, à 12.

COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ET DES BÉNÉVOLES

LA OU LE TITULAIRE DE CE POSTE DEVA ÉTRE EN MESURE : planifier, coordonner, diriger et évaluer les services, les activités et les cours; impliquer la communauté (bénévole) dans l'organisation de l'ensemble des activités du Centre; planifier, coordonner et soutenir l'équipe des bénévoles dans les activités telles que les cours et événements spéciaux etc.; promouvoir et organiser des activités à caractère socioculturel; d'effectuer toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES : Diplôme d'études collégiales en loisirs ou dans un domaine connexe;

EXIGENCES : Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience en organisation d'événements, de supervision et recrutement de bénévoles; posséder un excellent français oral et écrit (grammaire et orthographe); maîtriser les logiciels Word, Excel, Publisher et Outlook; faire preuve d'autonomie, de sens d'initiative et de créativité.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Temps complet - 35 heures par semaine
Rémunération classe 7

DATE D'EMBAUCHE
9 janvier 2012

Les demandes doivent être reçues au plus tard le mercredi 30 novembre, à 12 h.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :
Centre des aînés de Gatineau
89, rue Jean-René-Monette, Gatineau (Québec) J8P 5B8
ou par courriel à germain@vlvideotron.ca ou par télécopieur au 819 669-9465

Prendre note que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

26 novembre 2011 | Le Droit | DENIS GRATTON Pour joindre notre chroniqueur : 613-562-7531
dgratton@ledroit.com

L'homme politique justement honoré

En voilà un honneur grandement mérité... La semaine dernière, la Faculté de droit de l'université d'Ottawa a remis un doctorat honorifique à Bernard Grandmaître, l'ancien ministre délégué aux Affaires francophones de l'Ontario, lors d'un gala tenu dans le cadre du Colloque de deux jours sur les 25 ans de la Loi sur les services en français (la Loi 8).



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, Ledroit

« Je suis membre du Club Richelieu et je dis toujours que ce club devrait aller dans les écoles et parler aux jeunes de la francophonie et de l'importance de conserver sa langue et sa culture. Ça ne prend pas un doctorat en enseignement pour faire ça », soutient M. Grandmaître.

« Nous sommes fiers de rendre hommage à Bernard Grandmaître, un homme politique qui a notamment joué un rôle clé dans l'adoption de la Loi sur les services en français, franchissant ainsi un pas important pour les Franco-ontariens et Franco-ontariennes », a déclaré le recteur de l'université d'Ottawa, Allan Rock.

« Un homme politique », a dit ce dernier. On ne pourrait trouver meilleurs mots pour décrire Bernard Grandmaître, qui est connu partout en Ontario français comme « le père de la Loi 8 ».

M. Grandmaître, 78 ans, a été échevin pendant cinq ans puis maire de l'ancienne ville de Vanier, de

1974 à 1984. Candidat libéral à une élection complémentaire en décembre 1984, il a été élu député provincial d'Ottawa-est. Il occupera ce poste jusqu'à sa retraite de la politique en 1999. Durant ses 15 années à Queen's Park, il a été tour à tour ministre des Affaires municipales, ministre des Affaires francophones et ministre du Revenu.

Un centre récréatif de Vanier et une école élémentaire catholique d'Ottawa portent son nom, et le prix Bernard Grandmaître est décerné par L'ACFO d'Ottawa depuis 1999.

Ce doctorat honorifique de l'université d'Ottawa est son deuxième, lui qui s'est vu décerner le même honneur par l'université Laurentienne, à Sudbury, en 2001.

« Je ne m'attendais pas à ça, surtout après 25 ans, a dit humblement M. Grandmaître en parlant de ce deuxième doctorat honorifique remis par l'université d'Ottawa. L'université m'a appelé pour me demander si je voulais participer au colloque sur l'évaluation de la Loi sur les services en français. J'ai tout de suite accepté. Puis on m'a rappelé pour me dire qu'on avait oublié de me mentionner que j'allais recevoir un doctorat honorifique. Je me suis dit : c'est une bonne chose à savoir, je vais me mettre une cravate ! », lance-t-il en s'esclaffant.

Déjà 25 ans, cette Loi 8. Un quart de siècle. Mais à ce jour, l'université d'Ottawa, qui se targue d'être bilingue et qui se dit « l'université canadienne », refuse toujours d'être assujettie à cette loi sur les services en français en Ontario.

— Devrait-elle l'être ? ai-je demandé à M. Grandmaître.

« Absolument, a-t-il répondu sans hésiter. François Boileau (le Commissaire aux services en français de l'Ontario) a tenté sa chance. Il n'a pas réussi mais il devrait revenir à la charge et rencontrer les dirigeants de l'université pour leur dire : 'vous avez tous les ingrédients nécessaires pour être désignée'. Et s'il faut faire des changements à la Loi 8, qu'on le fasse. Qu'on n'ait pas peur de ça.

« Et au lieu d'attendre 25 ans pour faire un examen de conscience comme ce colloque de la semaine dernière, pourquoi ne pas le faire à tous les 10 ans ? questionne-t-il. On oublie trop de choses en 25 ans. On devient porté à dire : 'ce n'est pas si pire, on va continuer comme ça'. Alors qu'on devrait plutôt se dire qu'il ne faut pas avoir les deux pieds dans le ciment. Il ne faut pas avoir peur de l'évaluation de nos services en français », d'ajouter M. Grandmaître.

L'amour d'un père

Toujours droit comme un chêne, malgré ses 78 ans, M. Grandmaître est arrière-grand-père d'un petit-enfant, grand-père de cinq petits-enfants et père de deux fils jumeaux, Marc et Denis.

Et il a énormément craint pour ses deux fils de 52 ans, il y a quelques années, lorsque ceux-ci ont coup sur coup été victimes d'une crise cardiaque.

« Comme père, c'est tout un choc, avoue-t-il. Denis et Marc sont tellement jeunes. Ça ébranle, c'est le moins qu'on puisse dire. Ils sont mes seuls enfants. Mariette et moi avons perdu une fille à la naissance. Elle est née sept ans après nos jumeaux et elle est décédée 36 heures après sa naissance. Cette mort a été tout un choc pour Mariette. Ça lui a pris beaucoup de temps à s'en remettre, pauvre elle. »

Mariette, l'épouse de M. Grandmaître, a rendu l'âme en décembre 2008.

Une relève

M. Grandmaître visite souvent l'école élémentaire qui porte son nom. Et même s'il entend « trop souvent » des élèves discuter entre eux en anglais, il a confiance en la jeunesse d'aujourd'hui et croit que la relève est là dans la communauté franco-ontarienne.

« La relève est là mais on a parfois de la difficulté à l'identifier, dit-il. Quand on a un rassemblement, les Franco-ontariens sont là par centaines. Mais après ces rassemblements, on devient presque muet.



« Oui, la relève est là, mais on devrait en faire plus, poursuit-il. Je suis membre du Club Richelieu et je dis toujours que ce club devrait aller dans les écoles et parler aux jeunes de la francophonie et de l'importance de conserver sa langue et sa culture. Ça ne prend pas un doctorat en enseignement pour faire ça », lance-t-il. — En terminant, M. Grandmaître, comme voudriez-vous qu'on se souvienne de vous ? (Il y songe longuement). — Je voudrais qu'on se souvienne de moi, dit-il enfin, comme une

personne qui aimait sa communauté. Point final. La fin », conclut-il en riant.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit | FRANÇOIS PIERRE DUFAULT

Bien manger n'a rien de sorcier, dit Santé publique Ottawa

Fpdufault@ledroit.com fpdufault@ledroit.com

Bien manger n'a rien de sorcier et il existe des ressources à Ottawa pour apprendre à bien gérer son garde-manger, même avec un petit budget. Depuis 15 ans, des conseillers communautaires bénévoles en alimentation formés par Santé publique Ottawa (SPO) aident des gens de tout âge et de tout milieu à mieux se nourrir.

« Les compétences alimentaires se perdent de plus en plus. Autrefois, on apprenait à cuisiner de nos parents et à l'école. Maintenant, les parents sont au travail et les cours d'économie familiale ne sont plus offerts dans la plupart des écoles. Les gens savent de moins en moins faire de la bouffe. Ce qu'ils font, c'est acheter du toutfait », note Anne Bouillon, diététiste en santé publique à l'emploi de la Ville d'Ottawa.

Un programme d'aide culinaire au Centre Youville, sur l'avenue Mann, est spécifiquement conçu pour les jeunes mères de famille. « Ce que ce programme fait, c'est montrer à ces jeunes femmes comment utiliser des ingrédients de base et cuisiner quelque chose de bon pour leur famille plutôt qu'avoir recours à des aliments préparés à l'épicerie, qui sont souvent très salés, très sucrés, très gras et, aussi, très chers », explique Mme Bouillon.

Jeudi, cinq jeunes mères qui fréquentent le Centre Youville se sont mesurées au maire Jim Watson, au conseiller Mathieu Fleury et au Dr Isra Levy, médecin chef en santé publique d'Ottawa, dans le cadre d'un défi culinaire. Dans un temps limité, les deux équipes devaient préparer des « quesadillas » et des frappés aux fruits à partir d'ingrédients simples.

L'élu du quartier Rideau-vanier dit qu'il a trouvé l'expérience enrichissante. « Ça démontre à quel point c'est simple et ça ne prend pas de temps de préparer un bon repas », a-t-il partagé au Droit.

En 2010, les conseillers communautaires bénévoles en alimentation de SPO ont partagé leurs astuces avec près de 3300 personnes.

Aux yeux du Dr Levy, sensibiliser les parents à l'importance de cuisiner et d'apprendre à leurs enfants à se débrouiller dans une cuisine est un bon premier pas pour contrer l'obésité infantile et, à long terme, le développement de nombreuses maladies qui découlent d'une mauvaise alimentation. Ces problèmes de santé peuvent être évités, insiste-t-il.

« Une sauce à spaghetti qu'on achète en magasin peut contenir facilement 400 mg de sodium. La même sauce qu'on fait soi-même peut contenir seulement 85 mg. C'est toute une différence. Et ce n'est pas tellement long ni compliqué de faire sa propre sauce », ajoute Mme Bouillon. Les Canadiens consomment en moyenne 3400 mg de sodium chaque jour alors que la consommation recommandée est de 1500 mg. Une statistique « très inquiétante », selon Mme Bouillon. Mais il y a de l'espoir, dit-elle. « Les habitudes changent graduellement et les compagnies alimentaires commencent à faire leur part ».

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

28 novembre 2011 | Le Droit | CHARLES THÉRIAULT

Fasciné par ces esprits différents

Depuis plusieurs années, Jean-baptiste Arhanchiague oeuvre auprès des élèves autistes du CEPEO. Fasciné par leur monde, il les aide à traverser des moments parfois difficiles de leur vie. Aujourd'hui, Ledroit et Radio-canada saluent son travail en lui décernant le titre de Personnalité de la semaine.

Jean-baptiste Arhanchiague adore son travail. Contrairement à plusieurs enseignants qui sont épuisés mentalement après un certain temps, cet enseignant itinérant spécialisé en autisme ne s' imagine pas faire autre chose que ce métier qui le passionne.

M. Arhanchiague travaille pour le Conseil des écoles publiques de l'est de l'ontario (CEPEO), ce qui l'oblige à parcourir un vaste territoire pour rencontrer les élèves, puisque le CEPEO a des écoles à Ottawa, dans la région de Prescott-russell, ainsi qu'à Cornwall, Kingston, Trenton et Pembroke.

Il supervise les services offerts à quelque 140 élèves autistes répartis dans les écoles primaires et secondaires. « Le spectre de l'autisme est très grand. Certains élèves sont très intelligents, d'autres ont des limites plus importantes, alors que certains ne parlent même pas », explique M. Arhanchiague qui travaille au conseil scolaire depuis 25 ans.

Le goût de l'aventure

Originaire du pays basque, dans le sud-ouest de la France, Jean-baptiste Arhanchiague a débuté sa carrière dans sa région natale auprès des adolescents en difficulté. Sa langue maternelle est le basque ; il a appris le français à partir de l'âge de sept ans. « Je parle basque encore aujourd'hui et toute ma famille est encore là-bas. Lorsque j'étais jeune, il était interdit d'enseigner le basque à l'école. Mais depuis les années 1980, on peut faire ses études primaires et secondaires dans notre langue ».

La rigidité du système d'enseignement français et un certain goût de l'aventure ont joué un rôle dans la décision de JeanBaptiste Arhanchiague de venir vivre au Canada. « J'avais besoin de changer d'air. Dans mon enfance, j'ai souffert un peu du système d'enseignement très axé sur l'instruction et non sur la pédagogie. Les professeurs étaient très bons dans leur matière, mais n'étaient pas des pédagogues. Et si je sentais qu'un professeur ne pouvait pas créer de lien avec moi, je dérangeais la classe, alors que lorsque j'aimais le professeur, j'avais les meilleures notes. Je me souviens d'un professeur qui avait écrit dans mon bulletin : 'élève aimable'. Hé tabarouette, si je le rencontrais aujourd'hui, je le serrerais dans mes bras : ça m'avait beaucoup touché ! »

« Quand je suis arrivé ici, j'ai trouvé que le système d'éducation était mieux adapté », dit-il.

Attiré par le Canada, Jean-baptiste Arhanchiague est arrivé à Ottawa en 1982, tout en sachant qu'il y avait du travail dans le monde de l'enseignement. Après avoir travaillé durant cinq ans comme psychoéducateur avec des jeunes présentant des problèmes de comportement, il s'est orienté vers une formation d'enseignant.

Comprendre les jeunes

De retour au Centre d'étude de l'enfant de l'université d'Ottawa, on lui a conseillé d'aller travailler quelques années dans des classes régulières avant de revenir oeuvrer auprès de ceux qui ont des difficultés. « Aujourd'hui, je remercie ceux qui m'ont fait cette suggestion. Lorsqu'on travaille tout le temps avec des jeunes en difficulté, on perd de vue ce qui est normal. J'ai donc enseigné à l'école Séraphin-marion durant douze ans et j'ai adoré cette expérience-là. Mais, en enseignement, on se rend compte que 80 % des élèves n'ont pas besoin d'aide. Ils apprennent parce qu'ils sont bons et c'est facile pour eux, mais moi, je m'intéresse surtout aux 20 % qui ont de la difficulté à apprendre. Je me demande toujours : 'Comment ça se fait qu'ils ne réussissent pas ?' »

Un intérêt que ces patrons et collègues ont bien remarqué. « Je me suis rendu compte qu'on m'envoyait de plus en plus les enfants en difficulté. Après un certain temps, j'avais beaucoup d'expérience avec les jeunes en difficulté et comme il était question d'ouvrir les classes pour les autistes, ça m'a intéressé. J'aime la différence. Entrer dans le monde des autistes, c'est comme entrer dans un nouveau pays. »

Selon lui, chaque enfant autiste est différent et il faut entrer dans son monde pour le comprendre. « Les plus intelligents sont ceux qui ont le syndrome d'asperger, qui sont souvent très savants dans un seul domaine. Ils réussissent très bien à l'école, mais l'adolescence est difficile pour eux, car ils n'ont pas beaucoup d'amis. Ils sont souvent rejetés et victimes d'intimidation. Il est important de leur rappeler qu'ils ne sont pas les seuls à être dans cet état. »

Lors de ses rencontres avec les jeunes autistes, Jean-baptiste Arhanchiague les aide à traverser les difficultés à l'école. « Lorsqu'ils sont victimes d'intimidation, comment vont-ils réagir ? Comment gérer leur colère, leur anxiété et comment se faire des amis ? J'aide aussi les professeurs à comprendre les

enfants autistes et aussi à préparer des plans d'intervention. Je suis donc itinérant et j'aide les élèves et les professeurs un peu partout sur le territoire du CEPEO. »

M. Arhanchiague a aussi fondé un camp d'été pour jeunes autistes, à l'école l'odyssée, à Orléans. Un camp qui fêtait cet été son 10e anniversaire. « Je l'ai créé à la demande des parents qui craignaient que leurs enfants perdent leurs acquis durant l'été. C'est très ludique, mais aussi très structuré. J'ai embauché 30 moniteurs et parmi ceux-ci, plusieurs ont découvert leur vocation en faisant ce travail », ajoute-t-il.

Il ne prend pas beaucoup de vacances, admet-il. « C'est ma passion. Et même si j'approche de l'âge de la retraite, je n'envisage pas ça du tout. Je ne veux même pas y penser. Mon seul passe-temps est la lecture et si je n'ai plus la santé nécessaire, j'irai travailler pour un organisme communautaire qui vient en aide aux autistes », conclut-il.

La chronique Personnalité de la semaine est diffusée le lundi, à 8 h 40, à l'émission animée par Carl Bernier à la radio de Radio-canada au 90,7 FM, ainsi qu'au



de 18 h présenté par Michel Picard, à la télévision de Radio-canada.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

28 novembre 2011 | Le Droit | CATHERINE LAMONTAGNE

15 000 \$ pour un avis juridique ignoré

clamontagne@ledroit.com

L'avis juridique prônant une désignation partielle de l'université d'ottawa en vertu de la Loi sur les services en français de l'ontario (LSF) a coûté 15 000 \$ à l'établissement universitaire.



Selon des informations obtenues par Ledroit, c'est le coût du document préparé par l'ex-juge de la

Cour suprême Michel Bastarache et demandé par l'université à la suite d'une recommandation de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles de l'institution. L'avis juridique recommande une désignation partielle jumelée d'une démarche visant à faire amender la Loi 8 pour en clarifier la portée et la modifier à certains égards. Une recommandation que la maison d'enseignement a jusqu'ici ignorée, citant des motifs financiers et des craintes relatives aux pouvoirs des tribunaux et du commissariat aux services en français dans l'application de la loi.

« Incompréhensible »

« L'université a suivi les recommandations de la commission en demandant un avis juridique. En ce sens, on peut parler de bonne foi et de bonne gouvernance. Toutefois, ignorer cet avis ou, du moins, ne pas l'appliquer est tout simplement incompréhensible et inacceptable », soutient un professeur de la faculté de droit de l'université d'Ottawa qui souhaite garder l'anonymat.

Ce dernier estime que la somme de 15 000 \$ déboursée pour l'avis juridique est raisonnable en raison de la « qualité des juristes » qui ont travaillé sur le document. Il déplore toutefois que la recommandation de désigner l'université d'Ottawa en vertu de la LSF soit tombée dans l'oubli, alors que le corps professoral de la faculté de droit favorise aussi cette démarche.

« En plus du document produit par l'un des plus grands juristes du pays, l'université bénéficie de 112 avis juridiques, ceux des professeurs de la Faculté de droit, qui vont dans le sens de la désignation. On peut se demander l'importance qu'accorde réellement l'université d'Ottawa à sa mission de préserver et conserver la francophonie en Ontario », mentionne le professeur, déplorant au passage « la logique de contrôle à laquelle semblent s'accrocher les administrateurs » de l'institution.

Pas de décision formelle

L'université d'Ottawa précise pour sa part qu'elle n'a pas encore pris de décision formelle dans ce dossier et qu'elle continue à évaluer de quelle manière elle peut le mieux remplir sa mission envers la communauté franco-ontarienne.

« L'université considère qu'il s'agit d'un bon investissement puisque l'avis juridique nous a permis de comprendre certains enjeux et nous aidera à prendre une décision éclairée, en gardant bien en tête les besoins des membres de notre communauté universitaire et de la francophonie », a indiqué Vincent Lamontagne, porte-parole de l'université d'Ottawa.

La semaine dernière, en entrevue, le vice-recteur François Houle avait toutefois indiqué avoir rejeté la proposition de demander la désignation de l'université en vertu de la LSF.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | *Le Droit*

Hymne bilingue au colloque

L'université d'Ottawa a manqué une belle occasion de faire preuve de jugement et de sensibilité linguistique. Le contexte était solennel : le gala du colloque sur les 25 ans de la Loi sur les services en français en Ontario. Parmi les dignitaires, le parrain de la Loi, Bernard Grandmaitre, qui a reçu un doctorat honorifique. Une femme s'avance et entonne l'hymne national. Dès que le « Ô Canada ! » se fait entendre, quelques voix enchaînent avec « Terre de nos aïeux... » Mais la chanteuse poursuit avec « Our home and native land... » L'assemblée chante timidement, comme si un certain malaise s'installait dans la salle. Puis, la chanteuse poursuit en français et finit en anglais. La version bilingue ne convenait pas dans les circonstances. L'occasion était toute désignée pour chanter la version française, l'assemblée était composée de francophones et de francophiles. Une responsable a expliqué qu'en vertu du caractère bilingue de l'université, il fallait procéder avec la version bilingue. Michel Ouimet, Ottawa

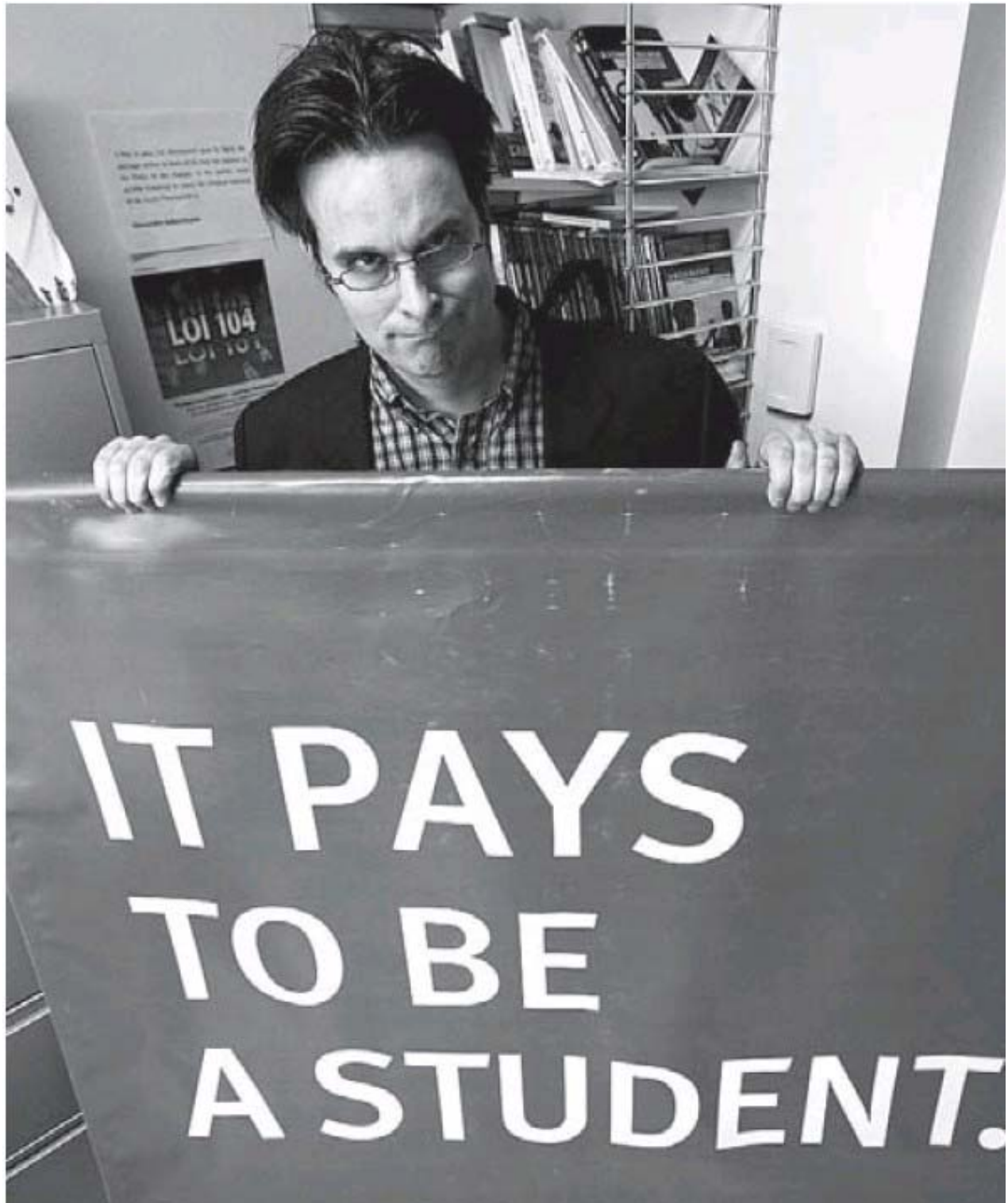
Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | *Le Droit* | PHILIPPE ORFALI porfali@ledroit.com

Tempête linguistique

Services en français dénoncés à l'université d'ottawa

La question de la place réservée au fait français à l'université d'ottawa revient hanter l'établissement. Au moment où des étudiants déposaient une soixantaine de plaintes concernant la piètre qualité des services en français, un professeur excédé dérobait un panneau publicitaire unilingue approuvé par la direction. Mais le vice-recteur François Houle n'en démord pas : le français ne s'est jamais aussi bien porté à l'« université canadienne ».



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, Ledroit

Le professeur de sciences politiques François Charbonneau n'a pas hésité de subtiliser une publicité grand format de la Banque Nationale, rédigée en anglais seulement et approuvée par la direction de l'université pour dénoncer le manque de respect à l'endroit des francophones.

Excédés par l'« érosion » de la présence francophone à l'université d'Ottawa (l'ud'o), des membres

de la communauté passent à l'action, certains allant jusqu'à commettre des actes de désobéissance civile.

C'est le cas du professeur de sciences politiques François Charbonneau, qui n'a pas hésité au cours des derniers jours à « kidnapper » une publicité grand format de la Banque Nationale, rédigée en anglais seulement et approuvée par la direction de l'université.

Le politologue se promenait dans un édifice de l'université bilingue lorsqu'il s'est retrouvé face à face avec l'affiche.

Constatant l'absence d'un équivalent français, il l'a lui-même démonté, avant de l'amener à son bureau. Il attend maintenant que la Banque vienne la chercher. « Il s'agit d'un profond manque de respect envers la clientèle, soutient le politologue. C'est la principale université francophone en Ontario. La Banque a fait son pain et son beurre des francophones. C'est quoi le message ? Il y a des limites à faire l'étalage de l'incompréhension de sa clientèle », dit l'expert des questions identitaires.

L'université a approuvé la publicité unilingue, confirme Philippe Marchessault, viceprésident chez Newad, la firme montréalaise qui gère les espaces publicitaires présents dans l'établissement. « L'université nous demande d'afficher 50 % en français, 50 % en anglais. Dans ce cas-ci, nous avons choisi d'utiliser une affiche publicitaire en anglais pour la Banque Nationale, et une autre en français pour un autre client, Desjardins. Rien ne nous oblige à faire des pubs bilingues, on nous oblige juste à respecter les quotas (linguistiques). Un client peut donc avoir des pubs en anglais, et un autre en français. »

Certaines publicités de la Banque Nationale, plus petites comme celles installées dans les toilettes, sont bilingues. Mais pas l'écrêteau subtilisé par M. Charbonneau.

La politique d'affichage de l'université est claire, indique Vincent Lamontagne, porte-parole de la maison d'enseignement. « Nous insistons auprès des membres de la communauté et des partenaires externes qu'ils affichent dans les deux langues officielles vu notre statut bilingue. Cela dit, il peut arriver à de rares occasions qu'une entreprise procède à un affichage unilingue. »

Soixante plaintes

Une poignée d'étudiant a cherché à dénoncer elle aussi la situation, hier, en formulant d'un coup près de soixante plaintes relatives aux services et à l'affichage en français offerts sur le campus à la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

« Il fallait agir, souligne Joseph Morin, étudiant en Droit. La situation est particulièrement grave chez tout ce qui touche les Gee Gees (l'équipe sportive de l'université) et les tiers qui offrent des services pour l'université, comme Starbucks et Tim Hortons ».

Daniel Wirz, un autre étudiant, souligne qu'une clause portant sur les services et l'affichage en français est inscrite dans le contrat qui lie ces entreprises à l'établissement. « Mais l'université d'Ottawa ne fait rien pour la faire respecter », dit-il.



Le recteur Allan Rock de l'ud'o a refusé de donner suite à nos demandes d'entrevue.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit | PHILIPPE ORFALI porfali@ledroit.com

« Nous posons des gestes concrets »

— François Houle

Quoi qu'en disent des membres du corps professoral, des associations estudiantines ou des étudiants eux-mêmes, rien n'est à craindre concernant l'avenir du français à l'université d'Ottawa, soutient le vice-recteur aux études, François Houle, dans une lettre publiée ce matin dans nos pages. « Les acquis des francophones à l'université d'Ottawa sont bien protégés et nous comptons poursuivre le développement de programmes et de services adaptés aux besoins de la communauté francophone de l'Ontario. Notre engagement envers la francophonie n'est pas que symbolique. Nous posons des gestes concrets », écrit-il, un peu plus d'une semaine après que Ledroit eut révélé l'objection du recteur et des vice-recteurs à toute désignation en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario (LSF). Cette déclaration survenait le jour où une poignée d'étudiants ont annoncé avoir formulé près de soixante plaintes relatives aux services et à l'affichage en français à l'université. M. Houle soutient dans la lettre « ne pas encore avoir décidé » de demander la désignation en vertu de la LSF. La semaine dernière, en entrevue, il avait plutôt indiqué avoir rejeté une telle proposition.

Pas de géant

Bien qu'elle s'oppose pour l'instant la désignation, l'université d'Ottawa soutient avoir accompli des pas de géant dans les dernières années pour accorder aux francophones la place qui leur revient au sein de l'institution. « Malgré les propos malheureux qui laissent entendre que nous voulons nous soustraire à nos obligations, nos actions montrent plutôt que notre engagement envers la communauté est indéfectible », écrit M. Houle. Parmi les objectifs du plan stratégique de l'université dévoilé en octobre figure l'ambition de faire passer la clientèle francophone de 31,6 % à 33 % d'ici 2015. Quitte à fermer la porte à certains étudiants anglophones. Rappelons que « l'université canadienne » dispose d'un avis juridique préparé par l'ex-juge de la Cour suprême Michel Bastarache prônant une désignation partielle jumelée d'une démarche visant à faire amender la Loi 8 pour en clarifier la portée et la modifier à certains égards. Les programmes et services les plus visibles et utilisés de la maison d'enseignement auraient été les premiers à être touchés, en attendant que des modifications législatives permettent une désignation complète.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit | À VOUS LA PAROLE

La francophonie au coeur de l'université d'ottawa

François Houle L'auteur est vice-recteur aux études à l'université d'ottawa.



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, Ledroit

L'université d'ottawa joue un rôle primordial au sein de la communauté francophone de l'ontario depuis un siècle et demi.

L'université d'ottawa joue un rôle primordial au sein de la communauté francophone de l'ontario depuis plus d'un siècle et demi. Malgré les propos malheureux qui laissent entendre que nous voulons nous soustraire à nos obligations, nos actions quotidiennes montrent plutôt que notre engagement envers la communauté francophone est indéfectible.

Certes, les discussions actuelles sur la désignation de l'université en vertu de la Loi sur les services en français sont très importantes pour notre institution, mais elles ne doivent pas faire oublier que nous avons un mandat très clair envers la communauté francophone, que nous prenons très au sérieux.

La Loi de 1965 concernant l'université d'ottawa est sans ambiguïté. Elle nous enjoint à « favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario ».

Notre Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles veille à la planification et à la mise en oeuvre d'initiatives pour permettre à l'université d'assumer pleinement cet engagement. Par ailleurs, notre Règlement sur le bilinguisme régit les activités du personnel, des professeurs et des étudiants depuis 1974 et il est actuellement en révision pour en accroître l'efficacité. Les acquis des francophones à l'université d'ottawa sont bien protégés et nous comptons poursuivre le développement de programmes et de services adaptés aux besoins de la communauté francophone de l'ontario. Notre engagement envers la francophonie n'est pas que symbolique. Nous posons des gestes concrets.

Réalisations

Rappelons quelques-unes de nos réalisations récentes. Depuis le début des années 1990, l'université d'ottawa a créé de nombreux nouveaux programmes en français : médecine, ergothérapie, physiothérapie, audiologie, orthophonie, service social, nutrition, administration publique, développement international, études des francophonies. Elle a accru considérablement l'offre de cours

en français dans de nombreux programmes afin qu'ils deviennent accessibles entièrement en français et a mis en place un programme d'excellence dans le domaine de la recherche sur la francophonie grâce à ses neuf chaires.

Les membres de la communauté universitaire sillonnent la province pour rencontrer les élèves, professeurs et conseillers en orientation des écoles secondaires francophones.

Ces activités contribuent à raffermir nos liens avec les conseils scolaires et à montrer aux étudiants francophones qu'ils peuvent aspirer à poursuivre des études universitaires en français. L'université d'ottawa offre aux francophones de l'ontario la formation universitaire dont ils ont besoin pour assurer le dynamisme de leur communauté. En 2009, le gouvernement fédéral a reconnu notre leadership en faisant de l'université d'ottawa le gestionnaire de son Programme d'appui aux droits linguistiques.

Pas encore décidé

Le préambule de la Loi sur les services en français guide nos actions. Nous travaillons, en collaboration avec nos partenaires, à la sauvegarde et à la promotion de la communauté francophone de l'ontario pour des générations à venir. Dans cet esprit, nous avons été honorés de décerner un doctorat honorifique à Bernard Grandmaître dans le cadre du colloque sur les 25 ans de la Loi 8, les 17 et 18 novembre 2011.

L'université d'ottawa n'a pas encore décidé, à la suite de la requête de sa Faculté de droit en ce sens, de demander la désignation en vertu de la Loi sur les services en français. La portée des engagements consentis par une telle désignation doit être bien cernée, de même que l'impact d'une telle judiciarisation de nos activités.

Serait-il plus sage de contribuer d'abord à une modernisation de la Loi, comme l'ont suggéré plusieurs intervenants lors du colloque, tout en raffermissant nos mécanismes internes ? D'ailleurs, l'avis juridique de Michel Bastarache et de Claire Vachon fait clairement état des enjeux de la désignation pour l'université. Nous comptons donc travailler avec l'ensemble de nos partenaires, dont le Commissariat aux services en français, pour clarifier ces enjeux, comprendre la portée de la désignation et trouver, si cela s'avère nécessaire, un moyen d'adapter la Loi à notre réalité.



Bref, l'université d'ottawa n'a pas l'intention de se soustraire à ses obligations, loin de là. Nous prenons très au sérieux la question de la désignation en vertu de la Loi sur les services en français et nous agissons dans le meilleur intérêt de la communauté francoontarienne et de notre institution. Le fait français est profondément ancré dans les valeurs et orientations les plus chères à l'université d'ottawa. Notre engagement envers la langue française et la communauté franco-ontarienne est un fil conducteur qui traverse notre passé et notre présent, et qui guide notre avenir.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit

CONSTANCE BACKHOUSE HONORÉE PAR LE CRSH

Une professeure de l'université d'Ottawa a reçu une distinction honorifique du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Constance Backhouse, professeure de droit, a été décorée de la médaille d'or – distinction la plus importante remise par le conseil – pour les réalisations en recherche du CRSH. Mme Backhouse a été récompensée pour ses travaux de recherche sur le féminisme et ses publications sur la discrimination fondée sur le genre et l'histoire des gens et des races au sein du système juridique canadien. Sur la photo, Chad Gaffields, président du CRSH, remet la médaille à la lauréate.



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, Ledroit

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit

Les conditions de travail des enseignants

Pourquoi les enseignants font-ils des burnouts ? Parce que malgré tout ce qu'on leur reproche, ils aiment les enfants, ils aiment leur profession. Bravo à François Legault, son 20 % ne guérira pas tout, mais valorisera peut-être un peu la profession et les enseignants le méritent vraiment. Denise L. Labonté,

Gatineau il comprendra plusieurs choses. Oui, c'est un beau métier. Sans eux, aurions-nous des médecins, des infirmières, des électriciens, des plombiers ? Je ne sais pas ce qu'il fait dans la vie, mais il a sûrement bénéficié de l'enseignement. Et ils méritent leur 20 %. Marquise Lemieux,

Gatineau nos jeunes, la relève de notre futur. Qu'ils organisent des collectes de fonds pour les sorties des enfants. Effectivement, l'enseignement est un beau métier, un métier valorisant, mais avant tout, une vocation. Lionel Guilbeault,

Gatineau

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit

ACCUSÉ D'AGRESSION SEXUELLE, LE PROF N'EST PLUS SUPPLÉANT

Le Conseil des écoles publiques de l'est de l'ontario (CEPEO) a retiré de sa liste de suppléants, hier, le nom de Yussef Benabdallah- Chaoui, cet homme de 51 ans accusé d'agression sexuelle sur une fillette de 8 ans. L'accusé, qui travaillait pour le Ottawa Carleton District School Board au moment des faits, s'en serait pris à sa jeune victime à au moins deux reprises entre le 1er et le 17 novembre dernier. Les agressions auraient eu lieu à l'école que fréquente l'élève. Le CEPEO a été mis au courant des accusations qui pesaient sur l'individu et a procédé à la vérification de sa liste de suppléants. Lorsque le Conseil a vu que le suppléant figurait sur celle-ci, son nom a été retiré et la Police d'Ottawa en a été avisée. Les faits reprochés à M. BenabdallahChaoui n'impliquent qu'une seule victime. La police croit toutefois qu'il pourrait y avoir d'autres victimes. Toute personne ayant des renseignements est priée de contacter l'unité des agressions sexuelles et de la violence faite aux enfants, au 613-236-1222, poste 5944.

Portes Ouvertes au
MÉDICO SPA

Jeudi 1er décembre, 5 à 7
Rencontrez Dr Patricia Barbari

Au menu : Démonstration de LASER

- Information sur les traitements de rajeunissement
- Visite de la clinique
- Café et mignardises

819-243-7667
555 boul de la Gappe, Gatineau drpatriciabbari.com

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit | PATRICEPATRICEBERGERON BERGERON

Un fourre-tout pour embellir le portrait, selon le PQ

Lalapressepressecanadienne Canadienne

QUÉBEC — L'opposition qualifie de « ramassis » les actions du gouvernement dans la lutte à l'itinérance.

C'est ainsi que le Parti québécois a accueilli hier le bilan du plan d'action 2010-2013 en itinérance de la ministre déléguée des Services sociaux, Dominique Vien.

En commission parlementaire, les péquistes ont accusé les libéraux d'en avoir fait un fourretout pour embellir le portrait et dissimuler leur manque de volonté. Les regroupements des organismes de lutte à l'itinérance ont joint leur voix à l'opposition pour demander à la ministre de les écouter pour mettre en oeuvre une véritable politique en la matière.

« C'est un ramassis de mesures, qui ne sont pas du tout en lien avec le plan d'action », a dénoncé la députée Carole Poirier dans une entrevue au terme des audiences de la commission parlementaire.

« On nous a ramassé des trucs de supports à vélo, des mesures de cafétérias dans les universités. Il y a absence de volonté politique du gouvernement d'avoir une vision en itinérance. »

49 millions \$ sur trois ans

Le gouvernement soutient pour sa part qu'il investira 49 millions \$ sur trois ans et que plus des trois quarts des mesures de son plan d'action sont appliqués. Outre l'accroissement d'unités de logement et du nombre de lits, le plan fait en effet aussi état de mesures contre le décrochage scolaire, ou encore la mise en place de menus santé dans les collèges et universités, ou l'installation de supports à vélo.

Pour leur part, des regroupements représentant les organismes d'aide aux itinérants ont demandé au gouvernement en commission parlementaire d'enlever ses « lunettes roses ».

Le coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), Pierre Gaudreau, constate non seulement un accroissement du nombre de sans-abri, mais aussi de la violence et des problèmes de comportement. Ils veulent prioritairement que le gouvernement applique la recommandation d'adopter une politique sur l'itinérance, mais la ministre refuse pour l'instant.

Célia Corriveau, du Réseau solidarité itinérance, demande à Mme Vien de l'ouverture, de la souplesse et plus d'écoute.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit

L'UQO ET LE PAVILLON DU PARC RENOUVELLENT LEUR ENTENTE



Le Pavillon du Parc et l'université du Québec en Outaouais (UQO) ont annoncé hier le renouvellement de leur contrat universitaire. L'objectif de cette affiliation est d'améliorer et de consolider l'expertise spécialisée d'adaptation et de réadaptation, d'enseignement et de la recherche dans le domaine de la déficience intellectuelle (DI) et des troubles envahissants du développement (TED) afin de favoriser l'inclusion des personnes présentant une DI ou un TED. Le Pavillon du Parc est le seul centre de réadaptation à avoir un tel statut d'affiliation au Québec. Sur la photo : Liliane Groleau, directrice générale du Pavillon du Parc, et Jean Vaillancourt, recteur de L'UQO.

28 novembre 2011 | Le Droit

La conciliation travail-famille

Rebecca est une mère monoparentale qui vit avec son fils de 7 ans, Maxime. Ce dernier a de légers problèmes de comportement, qui lui causent des soucis à l'école et dans sa relation avec sa mère. L'employeur de Rebecca se vante d'avoir développé une bonne politique de conciliation travail-famille au sein de son entreprise : congés parentaux, horaires flexibles, congés pour raisons familiales, possibilité de télétravail et programme d'aide aux employés. Il est vrai que lorsqu'elle se compare à plusieurs de ses amies, elle réalise qu'elle jouit de conditions de travail qui facilitent son rôle de mère. Mais tout de même, en étant monoparentale, isolée de sa famille rapprochée, habitant en région et avec un fils qui a des problèmes de comportement, elle se sent parfois submergée. Elle remarque que lorsque son fils passe une mauvaise journée, son travail s'en ressent le lendemain. Préoccupée, elle est moins concentrée et moins productive. De même, lorsqu'elle vit plus de stress au bureau, elle est moins patiente à la maison, ce qui a des répercussions sur sa relation avec son fils.



Pas de barrière étanche

Dans un monde idéal, il y aurait une barrière étanche entre le travail et la famille. Cette barrière nous aiderait à garder les problèmes du travail au bureau, et les problèmes familiaux dans la famille. Malheureusement, tous les travailleurs, qui sont aussi des parents, savent bien que ces deux sphères de leur vie ont des frontières perméables aux émotions. Quand tout va bien dans les deux domaines, il est plus facile de bien les gérer et de ne pas les mélanger. Mais quand une des deux sphères fonctionne mal, l'autre sphère en subit des impacts.

Si les choses sont ainsi, c'est tout simplement parce que nous sommes des êtres humains et que nous avons un cœur et des émotions. C'est très bien ainsi. Je ne voudrais pas vivre dans un monde de robots dépourvus d'émotions!

Dans le monde du travail, les choses évoluent lentement, mais sûrement. De nombreuses

entreprises se dotent maintenant de politique de conciliation travail-famille, en permettant à leurs employés d'avoir des horaires de travail flexible, les congés parentaux ou de faire du télétravail (travail à la maison). Ces initiatives aident les employés à trouver un équilibre dans leurs rôles professionnels et de parents... mais cela n'augmente pas pour autant leurs compétences parentales. Malgré toute la flexibilité que son employeur lui manifesterait, si un employé vit des difficultés avec un de ses enfants, ses préoccupations risquent d'affecter son rendement au travail.

Les entreprises les plus innovatrices en matière de conciliation travail-famille offrent plus que des congés et du télétravail à leurs employés. Certaines, dans le cadre d'une politique de santé et mieux-être, offrent des conférences ou des formations sur les habiletés parentales en milieu de travail. Il y est question de gestion du temps, des besoins des enfants, de la discipline, de la gestion des émotions et de communication.

Ces employeurs ont compris que s'ils offraient des outils à leurs employés pour améliorer leurs habiletés parentales et la qualité de leur vie familiale, leurs soucis et leurs préoccupations diminueraient et leur productivité augmenterait. C'est un peu comme les employeurs qui font installer un gymnase dans leurs locaux, parce qu'ils ont compris que l'exercice physique était une bonne façon de gérer le stress, de socialiser entre collègues et d'augmenter le niveau d'énergie et de concentration des employés.

À court terme, cela implique des coûts pour l'entreprise, mais à long terme, cela apporte plusieurs avantages: fidélité des employés, moins de soucis au bureau, acquisition de compétences autant utiles au travail que dans la famille, cohésion de groupe entre les employés qui sont parents d'enfants du même âge, culture d'entraide et de soutien, augmentation du sentiment de compétence et de la motivation.

Sans compter tout le bien-être apporté à la famille, aux enfants et aux parents, qui se sentent plus compétents.



Bref, les employés qui sont parents sont un peu comme des jongleurs qui doivent manipuler plusieurs balles, dont celle leur emploi et celle de leur rôle de parent. L'employeur a le choix entre augmenter le poids de la balle du travail en ne tenant pas compte que son employé a d'autres balles avec lesquelles jongler... ou encore de lui donner une formation et des outils pour devenir un meilleur jongleur ! Peut-être qu'avec cette deuxième option, c'est l'employé lui-même qui, motivé par un plus grand sentiment de compétence, demandera à avoir une balle plus grosse pour le travail (c'est-à-dire plus de responsabilités au travail...) !

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

28 novembre 2011 | Le Droit

Les bibliothèques sont plus populaires que jamais

MONTRÉAL — C'est un lumineux après-midi d'automne, sans doute l'une des dernières journées chaudes de cette année, et, pourtant, la plus grande bibliothèque de Montréal est en pleine effervescence.

Les rangées de sièges et de bureaux de la Grande Bibliothèque sont remplies de gens tapant au clavier, parcourant des magazines et oui, lisant même des livres.

Malgré la croissance de la popularité des téléphones intelligents et des liseuses numériques, plusieurs bibliothèques canadiennes sont plus occupées que jamais.

Et cette renaissance pourrait être due en partie à cette même technologie qui devait menacer leur existence.

À travers le pays, la fréquentation des bibliothèques a augmenté de 45 % au cours de la dernière décennie, passant de 16,6 à 24,1 transactions en moyenne par habitant, selon un rapport récent préparé par Lumos Research pour le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada.

La majeure partie de cette croissance a été nourrie par l'information numérique.

L'utilisation de banques de données électroniques a plus que doublé, et les visites sur les sites Internet et catalogues des bibliothèques ont quintuplé au cours de la même période, selon le rapport.

Dans plusieurs bibliothèques, des livres électroniques et des livres audio en format numérique sont désormais disponibles en téléchargement pour les liseuses numériques compatibles, les ordinateurs, les lecteurs MP3 et les téléphones intelligents, en plus de disques et de films qui sont eux aussi disponibles.

L'adaptation

La clé du succès d'une bibliothèque, explique Guy Berthiaume, le directeur de la Grande Bibliothèque, est de s'adapter au fil du temps.

La bibliothèque montréalaise possède désormais un catalogue de 200 000 livres électroniques et envisage d'en acquérir davantage.

L'avantage ? Ils sont automatiquement rendus, ce qui élimine les frais de retard. La version numérique de livres comme Guerre et paix est beaucoup plus légère, par exemple.

Ils peuvent également être téléchargés de chez soi en un clic de souris, bien que plusieurs choisissent de visiter la bibliothèque pour l'ambiance, explique M. Berthiaume en entrevue.

« Nous sommes plus que des piles de livres, dit-il. Bien sûr, nous avons des livres, mais nous avons aussi beaucoup plus. Nous avons une programmation culturelle et numérique. »

La Grande Bibliothèque, comme plusieurs nouvelles mégabibliothèques à travers le monde, a été conçue pour servir de lieu de rendez-vous central.

À la Grande Bibliothèque, le nombre d'abonné a augmenté de 17 % au cours des cinq dernières années. L'institution de 142 millions \$, qui a ouvert ses portes en 2005, a désormais 286 000 membres actifs et reçoit trois millions de visites annuellement.

Il s'agit désormais de la bibliothèque la plus achalandé du monde francophone, affirme M. Berthiaume.

La Presse Canadienne

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

26 novembre 2011 | Le Droit

L'ACFO change de nom

L'ACFO d'ottawa devient l'association des communautés francophones d'ottawa

ELITE GATINEAU

REDÉFINIR LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

VOTRE CENTRE DE SERVICE MAZDA

16⁹⁵\$ REMPLACEMENT DE VOS PNEUS D'ÉTÉ PAR CEUX D'HIVER SUR VOTRE VÉHICULE. AUTOS ET CAMIONS MAZDA SEULEMENT.

36⁹⁵\$ ENTRETIEN 8 000 KM AUTOS ET CAMIONS MAZDA SEULEMENT. APPELEZ LE 819.568.6000.

4 x 205/55R16 PNEUS D'HIVER POUR MAZDA3 ET MAZDA5 À PARTIR DE SEULEMENT 349⁹⁵\$

159⁹⁵\$ INSTALLATION DES PNEUS D'HIVER, BALANCEMENT ET ALIGNEMENT. ENTRETIEN 8 000 KM, HUILE ET FILTRE. INSPECTION 42 POINTS.

EXTRAS COMPLÉMENTAIRES DISPONIBLES SEULEMENT CHEZ ELITE MAZDA.

MAINTENANT OUVERT LES JEUDIS SOIR. INSPECTION DE FREINS INCLUS. LAVAGE D'AUTO SANS FRAIS.

1205, BOUL. LA VÉRENDRYE OUEST • GATINEAU
ELITEMAZDA.CA • 819.568.6000

Elle y songe depuis 2005, voilà que l' Association canadienne- française de l'ontario de la région d'ottawa s'apprête, enfin, à changer de nom.

Six ans après que l' ACFO provinciale est devenue l'assemblée de la francophonie de l'ontario, L'ACFO régionale a choisi, jeudi, de modifier elle aussi sa raison sociale. L'ACFO d'ottawa se fera bientôt appeler l'association des communautés francophones d'ottawa.

« La communauté francophone évolue et son nom doit refléter notre nouvelle réalité, plus inclusive », a indiqué au Droit Danick Lafrance, le membre du conseil d'administration ayant proposé le changement de nom.

L'assemblée annuelle tenue jeudi a permis l'élection de trois nouveaux administrateurs, Anick Tremblay, Diane Coudé et François-olivier Dorais.

Ledroit

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 26 nov. 2011 | *Ottawa Sun* | DANIELLE BELL | *Ottawa Sun*

College's probe of alleged sex offender likely on hold

The Ontario College of Teachers will likely not investigate an Ottawa teacher accused of sexually assaulting an eight-year-old student before the outcome of a police probe.

Yussef Benabdallah - Chaouni, 51, remains listed in "good standing" with the college registry, which will not change despite the allegations unless any disciplinary action is taken, according to college spokesman Brian Jamieson.

Benabdallah-chaouni, who was a substitute teacher at several schools in the Ottawa-Carleton School District, is on suspension after being charged with two counts each of sexual assault and sexual interference.

Police say charges involve a student in one of his classes, but believe there may be more possible victims. Board officials and police did not reveal the school involved.

By law, the board must report criminal charges against a teacher to the college within 30 days.

Jamieson could not say if a complaint had been received or if the college had launched an investigation into the latest case. But generally, college officials await the outcome of a criminal probe before pursuing any action, he said.

"The worst thing that we could do is revoke a teacher's licence," said Jamieson. "Generally speaking, we wait for the criminal investigation."

Following a complaint, the next step is an investigation, which could go to a public disciplinary hearing.

The Public School Board of Eastern Ontario notified parents Friday of the allegations against Benabdallah-chaouni, who was also on its list of alternate teachers.

The board immediately removed him from the list, and advised police as soon as they became aware of the charges, said school officials.

danielle.bell@sumedia.ca

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 26 nov. 2011 | Ottawa Sun

Parents losers in preschool push

They talk a good game about early learning being optional and voluntary.

But I'll bet the latest study on the subject by Margaret Norrie McCain and the late Fraser Mustard—who died last week — will only add to a growing, not-so-subtle message that when it comes to small children, parents have little to contribute, other than producing the wee suckers and handing them over to the state once they're weaned.

This one, called Early Years Study 3, also coauthored by daycare advocate Kerry Mccuaig, says all Canadian kids should be able to head off to government-funded preschool as early as two years old.

It's good for their developing brains, it says, and will be crucial to their, and our society's, long-term success.

Quebec, with its \$7-a-day daycare program and other initiatives, gets top marks. PEI, which has already adopted full-day kindergarten, comes second.

"Parents would decide if and how often their children attend," says the report on its recommendation for a publicly-funded preschool program for two- to five-year-olds.

But the reality is when these policies come into being, parental choice, and parental worth, get sidelined. Government knows best. Parents are amateurs.

Case in point, Ontario was supposed to get an optional all-day kindergarten program, under recommendations by the province's early learning adviser.

Instead, we got an all-in, or all-out, all-day program, with zero option for parents wishing to have their four and five-year-olds at school for a half-day.

Parents who questioned that were told they would be denying their children the benefits of the full-day program.

But hey, if they really were against it, they could just not send Johnny to school at all.

That's not a choice. That's blackmail, funded by those parents' tax dollars to boot.

The push towards earlier preschool for everybody — this recent study says such programs must be universal, because all kids are at risk— effectively puts down the value of what parents who can stay home with their kids contribute to their development.

What's the worth of what a loving mom taking her kid to the park to feed the pigeons is giving him, compared to the work of a "trained professional?"

This isn't an argument in favour of sending women back to the kitchen.

Rather stay home

But contrary to what this latest early years study suggests — that "most women want to work" — I've met plenty of moms, and dads, who would rather stay home to play with their young ones, if they could.

Let's not presume we can trust government to set this up in a way that puts the interests of families first.

In my case, none of the daycare centre options, government-run included, worked for me.

All were geared towards a fixed model of parents working full-time jobs, needing full-time care.

As a work-at-home mom who'd accepted a lower income for more time with my child, I wanted part-time. So I went a different route.

And I don't expect that situation to change much under an expanded government system.



Support for parents? That's great too. But if government is serious, it will give parents respectful choices that put them at the centre of the child-rearing equation, instead of undermining their importance.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and

Article rank | 26 Nov 2011 | Ottawa Citizen | GRAEME HAMILTON ghamilton@nationalpost.com

Montreal schools move to scan playground chatter 5

Quebec's largest school board seeks to make yards, halls and cafeterias French-only zones

MONTREAL • The playgrounds, hallways and cafeterias of Quebec's largest school board will soon be French-only zones as authorities move to silence other languages — even during recess.

In a bid to ensure its 110,000 students master French, the Commission scolaire de Montreal has announced a new code of conduct declaring French de rigueur at all times during the school day.

Diane De Courcy, the board's chairwoman, said the approach will be persuasive, not punitive.

"There will be no language police," she said. Instead, monitors who overhear children using their mother tongue during recess will simply remind them of the rules.

"If they are automatically switching to another language, (the monitor) will gently tap them on the shoulder — not on the head — to tell them, 'Remember, we speak French. It's good for you.'

"It will be enough to deliver a clear message that French must be spoken, and when we speak it often, we become very good at it."

She said the policy, which will come fully into effect in September, is needed to improve the French performance of students, who increasingly come from immigrant families.

The school board's statistics show 53 per cent of its students have a mother tongue other than French. A poll this fall of 811 parents found 70 per cent agreed with imposing French at all times.

Quebec's Charter of the French Language, Bill 101, requires children of immigrants to attend French-language schools. This has led to generations of allophone Quebecers — those whose mother tongue is neither French nor English — who are perfectly at ease in French. Up until now, the rules have applied inside the classroom only.

But fears French will be swamped by English are not easily assuaged.

This year, the separatist Parti Québécois committed to extending Bill 101's provisions to the pre-university colleges known as CEGEPS if elected, which would prohibit adults from attending the school of their choice.

Pauline Marois, the PQ leader, has even toyed with the idea of applying Bill 101 to toddlers attending subsidized daycares.

Julius Grey, a prominent Montreal civil-rights lawyer, said the school board's proposal is a clear violation of students' rights and would not withstand a court challenge.

"In order to justify it you have to show it's necessary in a free and democratic society, and it really isn't. They have no studies at all. They just have an idea about spreading a message," he said. "That is quite a weak basis to violate rights."

But De Courcy said she has heard little but praise for the plan, which would also apply to children of oldstock Quebecers who "massacre" the language.

"We are not infringing on children's freedom," she insisted.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 26 Nov 2011 | Ottawa Citizen | MARK HUGHES | THE DAILY TELEGRAPH

Santa's lap may become off-limits under British school regulations 1

LONDON • Santa Claus may be out of bounds for some British schoolchildren this year, if teachers ban him from coming into contact with youngsters.

While those playing Santa are not required to pass a Criminal Records Bureau check, many schools have decided to "err on the side of caution" and impose rules on their behaviour.

Because CRB checks are required only for volunteers who have regular contact with children, Santa Clauses are exempt.

However, government regulations state: "Under no circumstances must a volunteer who has not obtained a CRB disclosure ... be left unsupervised with children."

Russell Hobby, the general secretary of the National Association of Head Teachers, said this meant many of its members had decided it was better if Santa Clauses avoided all physical contact with children.

"The climate we work in, and the risks of getting it wrong, mean many school leaders err on the side of caution," he said. "And if you are going to 'err' I think that's the side most parents would prefer."

A spokesman for the Department for Education said children could still sit on Santa's knee as long as parents were consulted and were "completely comfortable" with the situation.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 28 Nov 2011 | *Ottawa Citizen*

Blaze destroys former Val-des-monts school

A former school in Val-desMonts was destroyed by fire Sunday. Just after 1 a.m., crews were called to the twostorey building at 68 Bridge Rd. in Val-des-monts — site of a former school built in 1955 that is now owned by the municipality, according to police. Police say the building is a total loss and the remains will have to be demolished. The cause of the earlymorning fire is under investigation.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 26 Nov 2011 | Ottawa Citizen | RICHARD ORANGE | THE DAILY TELEGRAPH

Immigrant schoolchildren segregated 1

Controversy over integration of thousands of 'non-nordic' citizens

MALMO, Sweden • A political row has broken out in Norway after a secondary school segregated students with ethnic backgrounds in classes away from white Norwegians.

Bjerke Upper Secondary School in Oslo filled one of the three general studies sets solely with pupils with immigrant parents, after many white Norwegians from last year's incoming students changed schools.

The controversy over the decision has highlighted the unease in Norway over how to integrate the 420,000 "non-nordic" citizens who immigrated between 1990 and 2009, and who make up 28 per cent of Oslo's population.

"This is the first time I've heard about this, and it is totally unacceptable," Torge Odegaard, Oslo education commissioner, said Friday, before pressuring the school to inform parents that the three classes would now be reorganized. The letter to parents read: "Such a division of the students is not in accordance with the requirements of the Education Act. The school regrets this error."

But Robert Wright, a Christian Democrat politician and former head of the city's school board, struck back, arguing that the authorities had been wrong to block the move. He also said that other Oslo schools should start to segregate classes to prevent a situation of "white flight" developing.

"I think we have to try this to see how it's functioning," he told The Daily Telegraph. "Bjerke School has come up with a radical solution to a real problem, but the politicians have just said 'no.'" He said the school's decision reflected problems stemming from the high rate of immigration Oslo has seen in recent decades.

The decision only came to the parents' notice earlier this month after Avtar Singh, a Punjabi Norwegian, confronted Gro Flaten, the school's headmistress, on why his son, Gurjot, had no ethnic Norwegian classmates.

"She said straight out that the school had experienced ethnic Norwegian students dropping out if they weren't grouped together in smaller classes," he told Dagsavisen newspaper.

Flaten told The Daily Telegraph: "We made the decision because many Norwegian students were moving to other schools because they were in classes with such a high percentage of students from other nations. They seemed to be in a minority."

Students at the school have expressed their anger at the segregation.

"This is apartheid. They do this because I'm from Africa and my father is from Africa," said Ilias Mohamed, 17, from Somalia, who was part of the immigrant-only class. "But every one of us is a Norwegian."

Wright added that he believed that the shadow of Anders Breivik, the anti-Islamic extremist who massacred 77 people in Oslo in July, had made discussions of immigration difficult in Norway.

"I think it's a very emotional discussion because of what happened in July, and for that reason politicians don't want to enter the discussion at all, because they are afraid," he said.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 28 Nov 2011 | Ottawa Citizen

UNITED WAY

Ottawa's \$33.5 million goal:

To date:

\$27,001,000

Campaign ends:



Dec. 1, 2011

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.